

	Réunion du Conseil scientifique de l'EHESP 27 novembre 2019 Compte-rendu synthétique et relevé de décisions	Référence	CS novembre 2019
		Révision	24/02/2020
		Date d'application	27/02/2020
		Version	1

Validation

	Rédigé	Vérifié	Validé
Date	28 novembre 2019	24 février 2020	27 février 2020
Prénom nom (ou nom de l'instance)	S. Kitar	C. Le Rat – M. Coat	Membres du conseil scientifique

Membres présents

Dominique Polton – Isabelle Ville – Catherine Bonvalet – Philippe Colombat – Claude Martin – Pierre Le Cann – Nolwenn Le Meur-Rouillard – Chaïma Louati – Marine Ray

Liste des procurations

Sylvaine Cordier à Pierre Le Cann - Tobias Kurth à Dominique Polton - Philip Milburn à Dominique Polton - Dominique Lagadic à Claude Martin - Christophe Barlet à Claude Martin - Barbara Le Bot à Pierre Le Cann - Frédérique Quidu à Nolwenn Le Meur-Rouillard

Membres absents excusés

Robert Barouki – Valérie Hamdi

Personnes de l'EHESP

Laurent Chambaud - Sarah Kitar – Christophe Le Rat – Bernard Jégou – Catherine Eveillard-Hoang

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
Approbation de l'ordre du jour	<p>Dominique Polton introduit la séance. Elle excuse les absents et liste les procurations. Elle accueille les représentantes des doctorants nouvellement élus.</p> <p>L'ordre du jour est approuvé.</p>	
Actualités de l'EHESP	<p>Laurent Chambaud présente les actualités.</p> <p>Après la prochaine séance, toutes les instances devraient être renouvelées. Le processus électoral interviendrait en avril-mai. Les dates des réunions de la nouvelle mandature du CS seront à fixer selon le calendrier de l'évaluation HCERES, sachant que ce calendrier a été modifié.</p> <p>Recrutements</p> <ul style="list-style-type: none"> - A l'IDM, <u>Claudie Gautier</u> prend la responsabilité de la filière des Directeurs de soins, après un processus de recrutement long et compliqué. Un enseignant-expert, <u>Hélène Croguennec – Le Saout</u>, arrivera en début d'année sur le financement et le pilotage des organisations du secteur social et médico-social suite au <u>départ de Luc Renard</u>. Suite au <u>départ de Claude-Anne Doussot-Laynaud</u>, une réflexion est en cours pour répondre aux besoins, notamment à l'international sur ce sujet. - Au DSET&GS, suite au <u>départ d'Adeline Floch Barneaud</u>, une réflexion est menée pour faire évoluer ce poste de responsable de la filière des ingénieurs du génie sanitaire, d'études sanitaires et des techniciens sanitaires, en prenant en compte les difficultés au sein de ce département. L'intérim de la responsabilité des filières est assuré par Olivier Blanchard. - Suite au départ de l'agent comptable, <u>Emmanuelle Doussot-Ecuer</u> rejoindra l'école le 2 décembre. <p>Plan stratégique d'établissement (PSE) et modèle économique</p> <p>Le CA a validé le PSE à l'unanimité moins une abstention. Le contexte financier a évolué de manière positive, puisque le Ministère de la santé s'est engagé à résorber le déficit structurel de l'école à hauteur de 2,2 millions d'euros sur 2 ans. Le modèle de financement a évolué, avec aujourd'hui les ¾ des recettes qui sont apportées par l'assurance maladie. La réduction du plafond d'emploi est quasiment gelée, avec 1 seul ETP à rendre pour 2020. Les dépenses de fonctionnement ne sont pas à réduire de 5% (comme pour les autres opérateurs) mais seulement de 1%. Cela permet d'envisager 2020 avec plus de sérénité, mais le modèle est à stabiliser pour 2021.</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>Concernant le Health Data Hub, l'école était membre du Groupement d'intérêt public (GIP) « Institut national des données de santé » (INDS) et poursuit son adhésion du nouveau GIP « Plateforme des données de santé » qui sera créé en décembre. Il s'agit d'un élément majeur pour les politiques de recherche de l'école.</p> <p>Les Communauté d'universités et établissements Université Sorbonne Paris Cité (COMUE USPC) et Université Bretagne Loire (COMUE UBL) seront dissoutes au 31 décembre.</p> <p>- Pour <u>USPC</u>, l'université de Paris a été créée et une alliance rassemble les autres membres de USPC (dont Science Po, Inalco et Paris 13). L'EHESP a décidé de ne pas participer à cette alliance, dans la mesure où d'une part l'Initiative d'excellence (IDEX) est portée par l'université de Paris seule, et d'autre part les sujets de dynamique commune au sein de l'alliance étaient rares, hormis le Pôle d'Élaboration de Ressources Linguistiques (PERL). Les chaires qui avaient été financées par USPC arrivant à leur terme, il n'y a pas d'enjeu économique. Les partenariats bilatéraux sont cependant poursuivis, comme la co-accréditation de la mention santé publique d'un master avec l'université de Paris. Des discussions sont également en cours avec Paris 13 ainsi qu'avec l'Inalco sur différents projets.</p> <p>- La dissolution <u>d'UBL</u> est plus complexe, car une centaine de personnels étaient employés par la COMUE et le climat social est difficile. L'UBL est dissoute au profit de 4 plaques de sites (Nantes, Rennes, Bretagne Ouest-Sud, Angers-Le Mans). Les emplois ont été répartis sur les plaques, mais une grande partie des personnes étaient basées à Rennes. L'Université de Rennes 1 se charge de la liquidation des droits et obligations de la COMUE pour l'année à venir.</p> <p>- Pour <u>l'Université de Rennes (UniR)</u>, une réflexion est actuellement menée pour déterminer le véhicule juridique (COMUE expérimentale, établissement expérimental, etc.) qui rassemblera les 7 établissements.</p> <p>Le processus d'évaluation par le HCERES (Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) est en cours pour les établissements de la vague B dont l'EHESP fait désormais partie. Pour l'IRSET, c'est l'université Rennes 1 qui porte et dépose le dossier. Pour l'UMR ARENES, c'est l'EHESP qui est l'établissement déposant. Cette décision est importante pour l'école, compte-tenu des fortes attentes qu'elle a dans le nouveau projet d'ARENES. Les dossiers sont à déposer pour le 11 septembre et le CS sera associé au processus.</p> <p>Autre actualités</p> <p>- <u>Thierry Damerval</u>, PDG de l'Agence nationale de la recherche, a rencontré la Direction de l'école et donné une conférence au sein de l'école le 12 novembre dernier.</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>- L'école a accueilli le <u>séminaire des 4 Agences Régionales de Santé (ARS)</u> du Grand Ouest sur le thème de l'animation territoriale le 15 novembre 2019.</p> <p>- Le <u>congrès européen de European Public Health Association (EUPHA)</u> s'est déroulé récemment à Marseille, avec un record de participation (2500 personnes) et en particulier une participation française très importante (500 français). L'école était très présente au travers des ateliers et Jonathan Roux a remporté le prix du meilleur poster pour les jeunes chercheurs.</p> <p>- Une <u>chaire Jean Monnet (Erasmus+)</u> a été obtenue par Gaël Coron au sein du département SHS.</p> <p>- L'école porte un projet financé par l'Agence Française pour le Développement, qui vise à renforcer le Centre inter-Etat d'enseignement supérieur en santé publique d'Afrique centrale (<u>CIESPAC</u>) au Congo, de manière à ce qu'il devienne un centre de santé publique pour les 6 états d'Afrique centrale qui en sont membres.</p> <p>Discussion :</p> <p>La <u>mission Thiriez</u> sur la réforme de la haute fonction publique a été prolongée et le rapport devrait être rendu fin janvier. Laurent Chambaud a été reçu par M. Thiriez et il espère que la transformation de l'école sera valorisée. Un tronc commun entre les fonctions publiques est envisagé. Il impactera la filière des Directeurs d'Hôpital, mais ne remettra pas en cause le statut et la dimension de l'EHESP. Les concours devraient être plus ouverts à la diversité, et notamment en termes de diversité de parcours professionnels.</p> <p>En ce qui concerne le projet « école de guerre », on s'oriente plutôt sur des jours répartis sur l'ensemble de l'année. Cela pourrait rejoindre les projets de formations de cadre dirigeants au sens large, au travers de la transformation de « Hopital plus » et en lien avec Askoria notamment.</p> <p>Le rapprochement de l'EHESP avec l'EN3S (École Nationale Supérieure de Sécurité Sociale) a été abordé, et il semble que la mission y soit favorable. La mission a également une réflexion sur le sujet du doctorat professionnel.</p> <p>L'école n'est pas toujours consultée dans le cadre des différentes missions des ministères (Charpentier, El-Khomri, LPPR, etc.). Même si elle reçoit les rapports, elle regrette de ne pas être davantage consultée en amont.</p> <p>Claude Martin informe qu'une demande a été adressée à des enseignants de l'école par l'association française de sociologie, concernant le concours organisé par le Centre National de Gestion (<u>CNG</u>). Les épreuves de sociologie n'étant pas corrigées par des sociologues, l'association envisage de réagir officiellement.</p>	
Point d'avancement : structuration des équipes	<u>Bernard Jégou</u> indique qu'il s'agit de faire un point d'étape d'information, dans un contexte de restructuration et une dynamique d'UMRisation. L'enjeu est de permettre une juste reconnaissance des investissements de l'école	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
<p>et axes de recherches avant dépôt des projets auprès de l'HCERES</p>	<p>dans des niches innovantes de recherche et correspondant aux enjeux citoyens. Il s'agit de prendre en compte un contexte national qui dé-labélise les équipes d'accueil (EA) et met en danger les petites unités mixtes de recherche (UMR), tout en respectant la liberté et les aspirations de recherche.</p> <p>Discussion :</p> <p>Si, en dernière instance, il est envisageable de créer des équipes d'accueil ou en émergence au niveau de l'établissement, il est nécessaire que l'EHESP se positionne de manière visible en se rendant indispensable au travers d'UMR en lien avec les partenaires du site, le CNRS et l'Inserm. Pour ce faire, il est nécessaire de prendre en compte les critères qui sont utilisés dans les différentes structures d'évaluation.</p> <p><u>Sylvie Ollitrault</u> présente le processus HCERES pour ARENES, qui se déroule en dialogue avec les tutelles. Un scénario est envisagé où les équipes d'accueil MOS et REPERES rejoindraient l'unité. Le CNRS soutient ce scénario, qui permettrait le renforcement de la pluridisciplinarité et de l'axe santé publique au niveau du site. Il n'est pas fermé à l'idée d'ouvrir l'unité vers d'autres disciplines (économie-gestion et épidémiologie). Science Po Rennes soutient également un projet sur des axes stratégiques autour des questions de santé, territoires et inégalités sociales. Il faut envisager les axes stratégiques de manière à ce qu'ils soient visibles et attractifs dans le paysage, au niveau du site et au niveau national voire international.</p> <p>Le projet scientifique est en cours de construction, dans un processus accéléré qui fait question au sein de l'unité. Un conseil d'unité sera organisé en janvier, pour examiner au cas par cas chacun des profils de chercheurs qui nous rejoindraient de manière à voir d'une part comment chacun d'eux s'adaptera au projet scientifique et aux axes de l'unité tout en les renouvelant, et d'autre part comment il répond aux attentes en termes de publications. Il est également possible d'envisager des collaborations avec certains sous une autre forme. Les reconfigurations pourraient également amener d'actuels membres d'ARENES à rejoindre d'autres UMR s'ils le souhaitent.</p> <p>L'EHESP étant tutelle dépositrice, le calendrier est attendu en espérant qu'il offre davantage de souplesse que celui de l'université Rennes 1.</p> <p>Discussion :</p> <p><u>Claude Martin</u> précise que les questions de social et de santé relèvent principalement d'une équipe sur les 3. L'arrivée de 20 personnes supplémentaires en santé pose question à la fois pour garder la cohérence au sein de cette équipe et pour éviter que les différentes équipes ne fonctionnent en tuyaux d'orgue. Un scénario évoqué serait la constitution d'un groupe de recherche autour des recherches en services et management de la santé (RSMS), qui regrouperait des chercheurs d'ARENES et des extérieurs à ARENES (associés). Ce groupe de recherche pourrait préfigurer une nouvelle équipe. L'intégration de nouveaux membres se fait au niveau individuel et non par « blocs » entiers, et les discussions sont donc à poursuivre. Une interconnaissance mutuelle est nécessaire et</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>elle nécessite du temps. Un des obstacles à lever est l'élargissement des disciplines et des écoles doctorales (ED) reconnues par l'unité.</p> <p><u>Les équipes MOS et REPERES</u> souhaitent se rapprocher entre elles et intégrer ARENES. Il y a beaucoup de points d'accroches individuels avec les membres d'ARENES, avec un souhait également de poursuivre la dynamique interne à REPERES et avec MOS déjà entamée. Par ailleurs la question de la compatibilité des disciplines et des ED est essentielle. Concernant les ED, ce sont les tutelles qui feront la démarche. Il faut noter également que la reconfiguration des COMUE à venir sera une occasion de faire entendre les préoccupations de l'EHESP, voire d'envisager une école doctorale en santé publique à Rennes.</p> <p>Ce projet a du sens pour l'EHESP car il lui offre une position stratégique au niveau local, national et international. Il passe par une restructuration de la recherche à l'école, et il faut trouver la manière de le mener à bien.</p> <p><u>Bernard Jégou</u> précise que l'objectif n'est pas nécessairement de fusionner MOS et REPERES, mais la disparition de la plateforme PEPS d'une part et les départs des seniors de MOS d'autre part, invitent à une reconfiguration de ces équipes. Cela n'implique pas non plus un rattachement obligatoire à ARENES, et des rattachements individuels dans d'autres UMR sont possibles, notamment à l'IRSET dont l'EHESP est tutelle. Il indique que les préfigureurs doivent être à l'écoute de leurs tutelles, et notamment à l'écoute de l'école (tutelle porteuse et plus grand investissement) qui souhaite que l'axe RSMS constitue une équipe à part entière.</p> <p><u>Laurent Chambaud</u> se réjouit du fait que l'école soit aujourd'hui reconnue pour ses activités de recherche auprès des interlocuteurs locaux et nationaux, avec une richesse pluridisciplinaire. La participation de l'école à ARENES est importante, avec un intérêt fort et historique pour les politiques publiques et les populations vulnérables. L'objectif est de l'enrichir en y ajoutant les RSMS, dans une dynamique complémentaire et cohérente. Les axes du projet RSMS ayant été clarifiés, le défi est de rassembler autour de ce projet, qui est soutenu par le CNRS et l'Inserm. Il est central pour l'EHESP de porter les RSMS pour asseoir sa légitimité de recherche, notamment auprès des membres de son conseil d'administration. L'EHESP et la santé publique sont identifiées comme différenciantes sur le site rennais, au travers de ARENES et de l'IRSET.</p> <p>Il s'agit d'une opportunité majeure pour donner visibilité et lisibilité aux RSMS. L'EHESP pourrait avoir un rôle fédérateur de tête de réseau des différentes petites équipes autour des RSMS sur tout le territoire national. Ce réseau pourrait être labellisé par le CNRS.</p> <p>Au vu de la dimension santé que prendrait l'équipe ARENES, une articulation avec l'Inserm est à envisager, sachant qu'il est possible de labelliser une équipe en particulier au sein d'une unité. Ces aspirations ont déjà été relayées auprès de l'Inserm.</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p><u>Nathalie Bonvallet</u> présente la démarche pour <u>l'IRSET</u>. Un séminaire s'est tenu récemment, suivi d'une réunion du comité de direction. La mission de l'IRSET reste l'étude des phénomènes biologiques, physiologiques et physiopathologiques en lien avec les facteurs environnementaux qui ont une influence sur la santé humaine. Les fonctions hépatiques et de la reproduction sont en particulier étudiées. Le remodelage des équipes aboutit à 9 équipes de recherche (au lieu de 10) ainsi qu'une équipe émergente située à Angers, qui travaille sur l'infection respiratoire fongique. Il s'agit de favoriser son intégration au sein de l'IRSET avant de la soumettre à l'évaluation par l'Inserm lors du prochain quinquennal. L'équipe ATIP-avenir qui avait été mise en place sera intégrée au sein d'une équipe qui aura ainsi une masse critique plus importante. L'IRSET reste ouverte aux disciplines qui s'intéressent aux facteurs environnementaux (biologiques, physico-chimiques et psycho-sociaux), avec des possibilités de rapprochements, notamment à l'échelle individuelle, encore jusqu'au mois de février.</p> <p>Discussion : Il est souligné l'importance de ne pas limiter les recherches à ses applications. Il s'agit en effet d'une part de garantir la liberté heuristique et pratique qui sont nécessaires pour le renouvellement des idées et la créativité, et d'autre part d'être en capacité d'attirer des talents motivés par les recherches dites fondamentales. Les équipes actuellement dirigée par Luc Multigner et Yves Roquelaure se sont donné comme objectif de développer des interactions plus fortes sur les questions d'environnement social, notamment en lien avec ARENES. Certains liens sont déjà amorcés au travers du projet porté par Jean-Pierre Le Bourhis et demandent à être renforcés, en cohérence avec le PSE de l'EHESP qui prévoit la collaboration de l'IRSET et ARENES au titre de l'exposome. Ces collaborations interdisciplinaires demandent un temps important d'acculturation mutuelle.</p>	<p>Un nouveau point d'étape sur ces dossiers est à mettre à l'ordre du jour du prochain CS</p>
Présentation du dispositif Inter-Régional de Recherche, d'Evaluation et d'Expertise en Santé « DIREES »	Chloé Jomier présente le Dispositif Inter-Régional de Recherche d'Evaluation et d'Expertise en santé « DIREES » Discussion : Il s'agit d'une démarche intéressante et novatrice pour développer les liens entre décision publique et recherche. L'équipe de préfiguration associe certains experts, mais le dispositif offre un cadre structurant suffisamment souple pour intégrer les experts à solliciter selon les questions traitées. L'objectif est de mettre en place une « plateforme », mais les modalités de fonctionnement opérationnel seront précisées ultérieurement. Une première étape de test va être mise en place, au travers d'un ou deux projets.	
Présentation du Contrat Plan Etat Région 2021/2027 « CPER »	Bernard Jégou présente le dispositif des Contrats Plan Etat Région. La Région Bretagne ne finance que 14 projets (contre 40 auparavant) et l'Exposome reçoit un soutien très fort de l'état et de l'INSERM car il est distinctif au niveau national et européen. Le dépôt du projet associe les UMR IRSET et ARENES, avec une intégration des éléments sociologiques à la problématique. Arthur David présente le projet Exposome 2021-2027.	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
Zoom sur le projet scientifique « CPER : Exposome »	<p>Discussion : Le projet est très intéressant et impressionnant, il représente un exemple d'intégration d'une chaire très réussie. L'école demande à être porteuse de ce projet, compte tenu de ses investissements importants et de sa forte mobilisation. Il s'agit d'un enjeu fort pour l'école, lui permettant de positionner ses UMR et l'un de ses axes stratégiques comme différenciant à l'échelle nationale et jouissant d'une reconnaissance par l'INSERM et l'ANSES.</p>	
Doctorat	<p>Judith Mueller présente le <u>réseau doctoral en santé publique</u> (RDSP) Discussion : Le RDSP a été évalué très positivement par le HCERES, qui a noté l'investissement important des doctorants et les évolutions mises en place avec l'appui des doctorants. Il s'agit d'un objet unique en France, qui permet un engagement des doctorants en santé publique, au travers d'approches internationale et multidisciplinaire, notamment grâce aux séminaires interdisciplinaires organisés par les doctorants. Les évolutions marquantes concernent l'évolution du catalogue des formations, le fléchage de certains contrats doctoraux en lien avec les enjeux de l'école, et l'accueil des Rencontres scientifiques dans les ED membres. Avec l'évolution d'UBL, un enjeu concerne le maintien de l'EHESP comme établissement habilité à délivrer le diplôme au sein des ED concernées.</p> <p>Véronique Daubas-Letourneux présente le <u>parcours doctoral national santé-travail</u> (PDNST) Discussion : Le parcours doctoral accueille uniquement les doctorants lauréats des contrats doctoraux du PDNST. L'ouverture à d'autres doctorants est une perspective intéressante mais qui n'est pas encore faisable pour le moment. Les doctorants ont accès à un catalogue de formations labélisées (en lien avec le RDSP notamment), sans obligation de cycle de séminaires précis. Le PDNST est ouvert à toute ED et à tout sujet. Il est complémentaire d'autres dispositifs (comme le financement de thèses par l'Institut national de recherche et de sécurité) et vise à faciliter des recherches sur des sujets hybrides qui ne trouvent pas facilement de financements. L'interaction entre le RDSP et le PDNST figure dans le plan stratégique de l'EHESP. Le PDNST est un objet unique, dans lequel l'EHESP joue un rôle important pour rassembler les financements des partenaires autour de ce sujet stratégique. Une discussion est prévue avec Santé publique France pour stabiliser et renforcer ce dispositif.</p> <p>Avis sur la candidature de Monsieur Yves Coativy en vue de sa nomination pour la <u>direction adjointe de l'Ecole Doctorale Sociétés, Temps, Territoires (STT)</u> pour le site de Brest Discussion : Il est souligné que le périmètre de l'école doctorale est énorme, tant du point de vue disciplinaire que géographique.</p>	<p>Les sous-points 3 et 4 seront traités dans un prochain CS.</p>

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>Le conseil scientifique donne un avis favorable à l'unanimité sur la candidature de Monsieur Yves Coativy en vue de sa nomination pour la direction adjointe de l'Ecole Doctorale Sociétés, Temps, Territoires (STT) pour le site de Brest.</p>	
<p>Stratégie européenne de ressources humaines pour les chercheurs « HRS4R »</p>	<p>Maïlys Tisseau-Menez présente la stratégie européenne de ressources humaines pour les chercheurs (Human resources strategy for researchers : HRS4R).</p> <p>Discussion : Au regard du nombre d'HDR (Habilitation à Diriger les Recherches), une école doctorale propre n'est pas envisagée, et les actions concernent la consolidation des partenariats avec les écoles doctorales, notamment au niveau du site rennais. L'objectif est également de poursuivre l'accompagnement des enseignants-chercheurs pour la préparation de l'HDR et la formation à l'encadrement doctoral déjà proposée par l'école.</p>	
<p>Budget : évolution des ressources propres pour la recherche</p>	<p>Maïlys Tisseau-Menez présente l'évolution des ressources propres pour la recherche.</p> <p>Discussion : Dans un contexte de diminution globale des financements publics, les équipes de recherche sont dépendantes des ressources propres. On observe actuellement une stabilisation, après plusieurs pics correspondant à l'obtention de financements importants (Plan d'investissement d'avenir, chaires, etc.). Le CPER pourrait constituer le prochain pic.</p>	
<p>Demande d'honorariat</p>	<p>Jean-Marie André présente la demande d'honorariat de Martine Bellanger. Bernard Jégou indique qu'il soutient cette candidature.</p> <p>Le Conseil Scientifique donne un avis positif à l'unanimité sur la demande d'honorariat de Martine Bellanger.</p>	
<p>Questions diverses</p>	<p>Pas de questions diverses.</p>	